

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Philippe
COSSON

tête de liste

Réinventons Saint-Germain

PROGRAMME

Pour une ville où l'on vit bien ensemble



**Le Parti
socialiste**



LES ÉCOLOGISTES
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS



PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

GÉNÉRATION-S
le mouvement

**place
publique**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Philippe COSSON

tête de liste

Réinventons Saint-Germain

Chères Saint-Germainoises, chers Saint-Germainois,

Vous élirez les dimanches 15 et 22 mars 2026, vos nouveaux représentants au conseil municipal, parmi lesquels certains seront aussi vos conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Boucles de Seine.

Dans un contexte d'accélération des bouleversements géopolitiques et d'incertitudes quant à la situation nationale, choisir l'équipe d'union de la gauche et des écologistes, c'est s'appuyer sur une force engagée et déterminée à agir pour vous au niveau local.

Priorité à la cohésion sociale. Quel que soit votre quartier, l'accès à des services publics de qualité sera facilité. Nous développerons l'offre dans les domaines du logement, de la santé et de la petite enfance. Nous soutiendrons les familles monoparentales. Nous lutterons contre l'isolement de tous ceux qui sont éloignés des cercles de sociabilité. Nous agirons pour améliorer la tranquillité publique.

Priorité à la transition écologique. Saint-Germain-en-Laye se dotera des moyens indispensables à la préservation de la biodiversité ainsi qu'à l'adaptation aux effets du changement climatique. Les mobilités seront apaisées, sécurisées, et décarbonées.

Priorité à la citoyenneté. Vous devez être entendus car vous êtes les meilleurs experts de la vie de votre quartier. Vous aurez la possibilité de vous exprimer sur ce qui vous concerne et relève de la compétence de la commune.

Le contexte de tension budgétaire au niveau des collectivités territoriales souligne le besoin d'une grande rigueur dans la gestion des finances de la ville. Nous y veillerons avec exigence, en concentrant nos actions sur nos priorités.

Nous vous invitons donc à lire notre programme, issu pour beaucoup de nos rencontres. Il vous propose une vision ambitieuse, humaine, inclusive, et écologique. Il vous place au cœur du projet, pour une ville où l'on vit bien ensemble.

Philippe Cosson



Le Parti
socialiste



LES ÉCOLOGISTES
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS



PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

GÉNÉRATION S
le mouvement

place
publique

Cohésion sociale

Une ville où se loger est plus facile

Le prix de l'immobilier dans notre commune crée des déséquilibres qu'une véritable **politique locale du logement** doit venir corriger, en continuant à développer le logement social et intermédiaire, ainsi que l'accession à la propriété.

Beaucoup de ceux qui travaillent à Saint-Germain-en-Laye ne peuvent pas y habiter.

1 Développer l'offre de logement social et intermédiaire

Après l'abrogation de l'obligation de production de logements locatifs sociaux par la majorité sortante en 2025, la dynamique sera relancée pour viser 30% de logements sociaux, en développant aussi le logement intermédiaire.

2 Favoriser l'accès à la propriété

Devenir propriétaire à Saint-Germain-en-Laye n'est pas à la portée de tous. Nous faciliterons le soutien aux futurs propriétaires en faisant appel aux outils disponibles comme le BRS (Bail Réel Solidaire) qui permet de dissocier foncier et bâti.

3 Développer l'habitat inclusif

Cette solution s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap choisissant un habitat regroupé, entre elles ou avec d'autres. Elle inclut un projet de vie sociale partagée que nous encouragerons dans tout le territoire.

4 Développer l'habitat intergénérationnel

Notre ville est aussi une ville étudiante. Nous avons donc l'opportunité de mettre l'accent sur ces formes d'habitats qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Une ville où la solidarité n'est pas un vain mot

La **cohésion sociale** doit également faire l'objet d'une véritable politique au niveau de la ville. Nous proposons de soutenir les **familles monoparentales**, dont le statut et les difficultés au quotidien peinent encore à être reconnus.

Nous lutterons contre l'isolement, en particulier celui des **personnes âgées**, qui sont souvent éloignées des cercles de sociabilité.

5 Mettre en place un rôle d'ambassadeur des droits

Nous nous engageons à combattre la pauvreté et la fracture numérique en luttant contre le non-recours aux aides. En facilitant l'accès à l'information et aux démarches administratives, nous garantirons à chaque habitant l'accès aux services auxquels il a droit.

6 Soutenir les familles monoparentales

Nous prendrons un ensemble de mesures pour aider ces familles : espaces de répit pour le parent solo, renforcement de l'accueil des enfants et de l'accès aux activités culturelles et sportives.

7 Agir contre l'isolement des personnes âgées

Nous combattons la solitude des seniors en développant, en proximité dans les quartiers, des activités de loisirs, culturelles et sportives adaptées.

Une ville où l'on facilite l'accès aux soins

Nous voulons développer l'offre dans le domaine de la santé. L'accès aux consultations médicales sans dépassement d'honoraires ou à un service local d'urgences 24/7 sont attendus. La **santé mentale**, grande cause nationale encore en 2026, touchant des plus jeunes aux plus anciens, requiert l'engagement de la ville.

8 Développer l'offre d'accès aux consultations médicales de secteur 1

Face aux difficultés grandissantes pour obtenir un rendez-vous chez un médecin dans des délais raisonnables, nous soutiendrons l'installation de praticiens généralistes et spécialistes sans dépassement d'honoraires.

9 Disposer d'un service d'urgences 24/7

Il n'y a plus de services d'urgences le soir et le week-end dans notre ville. Une solution sera mise en place afin d'y remédier pour les urgences de premier niveau (soin immédiat).

10 Améliorer l'accès au site hospitalier de Poissy

Un service de navette directe entre Saint-Germain-en-Laye et le Centre Hospitalier de Poissy permettra de relier facilement la ville à l'hôpital.

11 Créer un conseil local de la santé mentale

L'objectif de ce conseil sera de favoriser les parcours de soins en santé mentale : prévention, accès et déstigmatisation. Il s'agira de soutenir toutes les tranches d'âge, des plus jeunes aux personnes âgées.

Une ville où l'on investit dans les services publics de la petite enfance

L'accueil de la **petite enfance**, en tension en raison de la pénurie des personnels compétents, devra faire l'objet de davantage de moyens.

12 Créer progressivement 100 places d'accueil

Nous mettrons en place un plan pluriannuel de création de places supplémentaires afin de combler les déficits actuels.

13 Créer un pacte local pour l'attractivité des métiers de la petite enfance

Nous engagerons les efforts nécessaires : primes d'installation, logement, participation renforcée aux frais de transport, politique de formation continue, pour attirer les compétences nécessaires.

14 Renforcer la transparence des modalités d'attributions des places

Chaque parent pourra savoir pourquoi son enfant n'a pas de place en crèche et en centre aéré, et ce que la municipalité entreprend pour y remédier.

Une ville où l'on se sent en sécurité

La **tranquillité publique** doit être assurée pour toutes et tous. Cela suppose un renforcement des actions de proximité, fondé sur la présence humaine de la **police municipale**. Cela passe aussi par l'utilisation encadrée de la **vidéoprotection**, démontrant que sécurité et libertés ne sont pas opposés.

15 Publier un baromètre annuel de la tranquillité publique

Il s'agira de suivre les évolutions statistiques, ainsi que les actions identifiées par les services de la police nationale et municipale, pour répondre au mieux aux besoins exprimés par la population.

16 Renforcer la présence de la police municipale dans les quartiers

La prévention doit être au cœur de l'action de nos policières et policiers municipaux. La présence et la visibilité des effectifs au plus près de la population sera renforcée pour cette mission dans tous les quartiers.

17 Utiliser la vidéoprotection de manière encadrée

Nous créerons un comité d'éthique de la vidéoprotection, composé de forces de l'ordre, d'élus, de citoyens et d'experts. Garant des libertés individuelles, il veillera à la transparence envers les habitants et à l'efficacité des dispositifs.

Sa première mission sera de rédiger une charte soumise au conseil municipal. Ce comité validera également l'implantation des caméras ainsi que les fonctionnalités exploitées par les services de police.

Une ville où les commerces peuvent se développer

Nous prendrons soin de notre **attractivité**. Les mutations en cours des **commerces** en centre-ville doivent faire l'objet d'une attention particulière, afin de maintenir cet élément majeur du cadre de vie de notre commune.

18 Établir un schéma directeur commercial

Ce document mis à jour annuellement permettra de mener une politique d'équilibre commercial à l'échelle de l'ensemble des quartiers de la ville pour en améliorer la diversité et en réduire la vacance.

19 Accompagner les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Nous soutiendrons le développement des commerces de l'ESS (locaux, animations, subvention au lancement).

Agissant notamment dans les secteurs associatifs, sociaux, éducatifs, écologiques, caritatifs et agricoles, l'ESS représente des petites structures, qui jouent un rôle clé dans l'emploi durable et la cohésion sociale.

20 Créer un label municipal de type « Commerce engagé »

Il s'agit de promouvoir les initiatives éco-responsables et solidaires. Ce label local donnera droit entre autres à de la visibilité gratuite (Journal de Saint-Germain, réseaux sociaux et signalétique en ville).

21 Étendre l'abonnement de stationnement pour les professionnels

L'abonnement de stationnement professionnel sera étendu, après étude détaillée, à un ensemble plus large de bénéficiaires (par exemple les commerçants, les métiers de la santé et de la petite enfance).

Transition écologique

Une ville où la préservation de l'environnement passe au premier plan

Nous devons répondre à la nécessité de transformer la ville face au **changement climatique**. Saint-Germain-en-Laye bénéficie d'un patrimoine bâti important et d'un cadre végétal remarquable avec des forêts limitrophes. Son urbanisme, ses infrastructures et ses mobilités doivent être adaptés pour répondre aux objectifs de neutralité carbone. Ces actions amélioreront aussi la **qualité de vie** et la **santé publique**, en rendant la ville plus respirable et plus agréable à vivre.

Cette **transition écologique** tarde trop à être mise en place. Renaturer et préserver le vivant ne peuvent pas se limiter à quelques actions isolées. Nous devons accélérer le déploiement des **îlots de fraîcheur** et de **biodiversité**. Chacun doit également pouvoir participer, à travers jardins familiaux, carrés potagers ou **permis de végétaliser** l'espace public.

22 Créer une Maison des transitions

Cette structure regroupera des activités éducatives, ainsi que des activités de conseils aux particuliers, afin de donner un nouvel élan au sujet clé de la transition écologique.

23 Accélérer le déploiement des îlots de fraîcheur et de biodiversité

Nous lancerons enfin un programme ambitieux de désimperméabilisation des sols et de végétalisation, sur l'ensemble du territoire.

24 Développer les jardins familiaux et les carrés potagers

Nous étudierons la création de jardins familiaux et carrés potagers supplémentaires. Nous valoriserons les projets participatifs à vocation écologique. Nous favoriserons ce type de démarche dans le parc privé.

25 Créer un permis de végétaliser

Il donnera la possibilité aux particuliers de planter dans l'espace public. Les services de la ville pourront accompagner les aménagements nécessaires.

26 Réexaminer le projet de le plaine de la Garenne

Le projet actuel de « reconquête écologique », avec une vaste opération d'extraction de granulats, puis de remblai, est prévu pour nous emmener jusqu'en 2054. Son bilan écologique complet sera évalué afin de décider de la suite à lui donner.

27 Signer la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens »

Face à ce sujet majeur de santé publique, nous agissons sur les 5 points de la charte : phytosanitaires et biocides, alimentation, formation des professionnels, marchés publics et information de la population.

28 Développer une alimentation locale durable et de qualité

Les circuits courts seront privilégiés pour atteindre 100 % de produits dits durables et de qualité, dont 50 % de produits bio dans les cantines.

29 Faire de Saint-Germain-en-Laye un territoire zéro déchet

En lien avec l'intercommunalité, nous veillerons à une gestion du tri des déchets exigeante et à la non-prolifération des emballages plastiques. Une solution de compost sera généralisée.

30 Engager un dialogue exigeant avec l'Office National des Forêts

La forêt de Saint-Germain-en-Laye est un bien précieux dont nous devons prendre soin. La préservation du vivant doit y être assurée avec attention.

Une ville où les mobilités sont apaisées et décarbonées

Les conclusions de l'étude livrée en 2022 sur les mobilités dans notre ville ne peuvent plus rester lettre morte. La place du **piéton** sera confortée. Le réseau de **pistes cyclables** sera complété et sécurisé. Le réseau de **transports en commun** sera dynamisé. Une **logistique urbaine** durable sera développée pour les livraisons à domicile.

31 Mettre le piéton au cœur d'un espace public inclusif

La sécurité du piéton sera renforcée et l'aménagement de la zone de rencontre sera repensé pour garantir le respect des priorités. Les trottoirs seront libérés des mobiliers urbains et des stationnements. Les trottoirs traversants seront systématisés pour une sécurité et un confort plus grand, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Les dispositifs d'assistance à la traversée des passages piétons pour les personnes en situation de handicap seront généralisés.

32 Compléter et sécuriser le réseau cyclable

Le réseau cyclable sera repensé et ses aménagements planifiés pour le rendre continu et sécurisé. L'offre de stationnement sera augmentée. Les études et aménagements nécessaires au développement du réseau Vélo Île-de-France seront réalisés et l'installation d'une Maison du vélo sera incitée en partenariat avec Île-de-France Mobilités.

33 Dynamiser le réseau de transport en commun

Une étude sera lancée pour redessiner le réseau de transport en commun afin de garantir une meilleure desserte des quartiers, des entreprises locales et d'offrir de plus grandes plages horaires matin et soir.

34 Développer une logistique urbaine durable

Face à l'expansion des commandes livrées à domicile, nous devons assurer l'optimisation des flux de marchandises, afin d'en réduire fortement l'impact environnemental.

35 Accompagner la mutation de l'usage des véhicules motorisés

Des parkings d'entrée de ville seront créés, en y intégrant une plateforme de mobilités (aménagements piétons, cyclables, arrêts de bus). L'installation de bornes de recharge électrique, à prix attractifs, sera poursuivie.

36 Réorganiser le pôle d'échanges multimodal à la gare RER A

Il s'agira de favoriser le passage d'un mode de transport à l'autre, et d'améliorer la lisibilité de l'offre de transports. Le passage du réseau Vélo Île-de-France y sera intégré.

37 Expérimenter un service de vélo-bus

Ce service de vélo collectif sera dans un premier temps expérimenté pour les trajets des enfants entre le domicile et l'école.

Citoyenneté

Une ville où la démocratie est renforcée

Nous voulons **démocratiser l'action publique**. Face à la polarisation de la société, face à la défiance croissante envers les institutions, nous pouvons agir au niveau local en donnant à toutes et tous davantage l'occasion de s'exprimer et de participer. Nous proposons par exemple la mise en place d'un **droit d'interpellation citoyenne**, permettant de faire entendre votre voix.

38 Renforcer la contribution des conseils locaux

La ville est dotée de conseils de quartier et de conseils locaux thématiques. De la même manière que l'avis des commissions d'élus est donné avant le vote des délibérations en conseil municipal, l'avis des conseils locaux sera donné.

39 Doter les conseils de quartier d'un budget de fonctionnement

Les conseils de quartier seront dynamisés par un budget de fonctionnement pour la communication et l'animation, afin de devenir un véritable espace de rencontre et d'action entre habitants, associations, commerçants et élus.

40 Ouvrir des espaces de parole dans le Journal de Saint-Germain

Un droit de réponse sera accordé, sous la forme d'un courrier des lecteurs, afin de permettre de réagir aux articles publiés. Une rubrique dédiée à l'expression des associations sera également ouverte.

41 Créer un droit d'interpellation citoyenne

Ce droit permettra à tous les habitants de se regrouper pour poser une question au conseil municipal, sur un sujet d'intérêt général et du domaine de compétence de la ville, sous réserve d'un nombre de signataires suffisant.

Une ville où les droits des femmes sont défendus

Nous nous engageons résolument pour l'**égalité** entre les femmes et les hommes, en visant à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public et la protection des victimes de **violences intrafamiliales**.

42 Accélérer la féminisation des noms de rues

En augmentant leur visibilité dans l'espace public communal, nous offrirons une meilleure reconnaissance aux femmes du territoire.

43 Sensibiliser aux violences intrafamiliales

Le plan de formation des personnels communaux inclura une sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Des actions de sensibilisation seront aussi faites dans la ville.

44 Garantir un lieu d'accueil d'urgence pour les femmes

Des moyens d'accueil seront ouverts aux femmes en détresse ou victimes de violences, pour une prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique.

Une ville où l'on encourage l'accès à la culture

La culture est un pilier essentiel du **vivre-ensemble** et du **rayonnement** de notre ville. Nous souhaitons qu'elle soit accessible à tous, dans chaque quartier et à tout âge, en soutenant les initiatives locales, en valorisant le **patrimoine** et en renforçant les liens entre éducation et création. Ces mesures visent à faire de la culture un bien commun, vivant et partagé par tous les habitants.

45 Favoriser l'appropriation des lieux de culture

La production par des acteurs locaux sera encouragée, par exemple pour les spectacles vivants de rue dans le cadre de journées événementielles, ou sur des murs dédiés à des artistes locaux lors du festival de street art.

46 Rendre la lecture accessible

Nous rendrons la lecture accessible à tous, des tout-petits (0-3 ans) aux seniors moins mobiles. Nous multiplierons aussi les boîtes à livres dans tous les quartiers.

47 Étendre les horaires d'ouvertures des médiathèques

L'élargissement des horaires en soirée permettra d'ouvrir nos services à un public plus large.

48 Mettre en valeur le patrimoine dans chaque quartier

Faire découvrir l'histoire de chaque quartier, et faire connaître le patrimoine de lieux emblématiques, permettra de renforcer le lien des habitants avec leur environnement.

49 Renforcer les actions culturelles dans les lieux d'éducation

Développer les actions mettant en liaison des organismes culturels tels que la CLEF, le CRD, les médiathèques, le TAD, les musées et les écoles primaires, les centres de loisirs et les centres socio-culturels : orchestre et théâtre à l'école, interventions d'artistes.